



LA LETTRE

DE LA SOCIÉTÉ

D'ETHNOZOOTECHE

Patrimoines et savoirs en élevage

.....Jun 2018

Les GROUPES SPECIALISES (GS) de la SEZ : FAUT-IL LES DEVELOPPER ?

Comme la plupart des associations de ce type, la SEZ cherche à se développer, à se diversifier et à séduire les jeunes générations. Autour de 2005, à l'initiative de son président Bernard Denis, la SEZ a créé des Groupes Spécialisés (GS) pour attirer des collègues intéressés par un thème bien précis d'ethnozootechnie et pour élargir le champ des sujets susceptibles de faire l'objet de journées d'études. C'est ainsi qu'ont vu le jour les Groupes Cheval, Animal au service du Handicap, et Ethnozootechnie Caprine (GEC) qui ont été ultérieurement rejoints par le Groupe des Jeunes Ethnozootechniciens. Après 13 ans d'existence, il paraît intéressant de faire le point sur ces GS à travers le cas du GEC qui est actif de façon régulière depuis 2005. Il a été créé par Pierre Morand-Fehr et Jean-Claude Le Jaouen et ses destinées sont actuellement aux mains de Frantz Jénot aidé de Bernard Leboeuf, de Martine Napoléone et des deux anciens précédemment cités.

Comment le GEC s'est-il constitué ?

En 2001, nous avons organisé à Mignaloux en Poitou une journée d'études de la SEZ sur « La chèvre : son rôle dans la société au 20^e siècle ». Ce fut un succès. Nombreux sont ceux qui nous ont demandé de mettre en place une structure permanente pour poursuivre la réflexion sur ce thème. Par ailleurs, nous connaissons l'existence du groupe de 5 à 6 membres intéressé par l'Histoire de Chèvres en Poitou-Charentes et formé en lien avec l'association de la route du Chabichou du Poitou. Son objectif était de promouvoir la socio-économie des fromages de chèvres dans le contexte régional pour renforcer les relations entre producteurs et consommateurs, entre ruraux et citadins à la découverte de la culture caprine de leur territoire. Puis à l'occasion de Fromagora, manifestation nationale sur les fromages fermiers, ce groupe a vite ressenti la nécessité d'une structure s'intéressant à l'histoire des caprins sur le plan national. Ainsi est apparue une coïncidence exceptionnelle. Les objectifs très voisins des organisateurs de la journée de Mignaloux et de ce groupe en Poitou-Charentes répondaient exactement à ce que souhaitait la SEZ en créant ses GS. Le GEC est rapidement mis sur pied et la première journée du GEC qui peut être considérée comme le vrai démarrage des activités de ce groupe a lieu en 2006.

Les premières années et l'évolution du GEC

Au début, nous avons décidé que le GEC se réunirait une fois par an en présentant d'une part, des travaux sur les sujets prioritaires que nous avons définis : races à petits effectifs ou n'existant plus, fromages disparus ou en voie d'extinction, les acteurs de la filière, l'organisation régionale de la production etc..., et d'autre part, les résultats ou les conclusions des travaux d'ethnozootechnie caprine réalisés par les membres du GEC. Nous avons aussi pris la décision que ces journées seraient, dans la plupart des cas, décentralisées pour aller au-devant des attentes des personnes susceptibles d'être intéressées, en particulier celles qui ont du vécu dans le secteur caprin et venant de tout horizon : éleveurs, techniciens, vétérinaires, industriels laitiers, chercheurs, enseignants, en un mot, des personnes-ressources ainsi que des citoyens éclairés. Enfin pour mieux faire connaître le travail effectué par le GEC, il a été décidé que les meilleurs exposés feraient l'objet d'articles soumis à Ethnozootechnie. C'est ainsi que plus de 60 articles du GEC ont été publiés dans cette revue.

Au démarrage, nous avons toujours été soutenus par tous les responsables de la SEZ et en particulier par son président. Ils ne sont jamais intervenus dans nos décisions internes, nous laissant une totale liberté que nous avons beaucoup appréciée.

Au cours des premières années, nous avons senti la difficulté de mettre au programme de nos journées, des sujets qui venaient de diverses régions françaises. Les exposés et les articles étaient intéressants, variés et originaux. Mais les participants étaient surtout intéressés par les exposés parlant de leur région. De ce fait et pour augmenter l'audience de ces journées, nous avons décidé, depuis quatre - cinq ans, de mettre au programme de chaque journée, des exposés traitant essentiellement des sujets intéressant la région d'accueil mais qui peuvent aussi prendre encore plus d'intérêt à être analysés au plan national. Ainsi, nous avons augmenté l'audience et avons fait prendre conscience aux responsables régionaux de l'importance du patrimoine ethnozootechnique caprin de leur région. Tout cela a abouti au projet RECAFRAN, projet en préparation actuellement au GEC sur les régions caprines françaises dont la contribution à la réussite de ce secteur en France est parfois sous-estimée. Deux numéros d'Ethnozootechnie seront publiés sur ce sujet en 2019 et 2020.

Quelle réflexion pour l'avenir, la SEZ doit tirer de l'exemple du GEC ?

L'exemple du GEC au cours de ces treize années a montré qu'il restait des niches importantes de personnes en France pouvant être intéressés par l'ethnozootechnie comme ils le sont par d'autres causes impliquant l'animal. Comment faire pour que leur penchant vers l'ethnozootechnie se révèle ? Suite à ce que nous avons observé dans le cadre du GEC, il faut aller vers eux géographiquement et intellectuellement, de façon diversifiée et non exclusivement scientifique. Cela permet de rassembler des personnes d'origine sociologique et intellectuelle très différente. C'est dans ce cadre qu'avec le temps, chacun prend conscience du patrimoine ethnozootechnique qu'il a accumulé au cours de sa vie et que parfois il représente.

Mais à l'époque où nous vivons, il faut peut-être oser plus pour développer des vocations d'ethnozootechniciens, notamment chez les jeunes. C'est de leur parler de sujets d'actualité, ou mieux, de ne pas avoir peur de se projeter dans le futur sur certains sujets, à titre d'exemple sur les modifications actuelles et future des relations homme-animal. Et pourquoi pas ne pas tenter à titre expérimental de constituer des GS sur de tels sujets qui rendraient leur copie en faisant un exposé à l'Assemblée Générale de la SEZ, ou un article dans Ethnozootechnie, ou bien encore comme le souhaite le président, organiser une journée d'études sur leur thème. Une telle démarche peut motiver des jeunes ethnozootechniciens car elle se révèle utile et structurante pour prendre des décisions intéressant l'avenir. De ce fait, pourquoi ne serait-elle pas l'un des objectifs du GS des jeunes ethnozootechniciens ? Toutefois d'autres membres de la SEZ qui n'ont pas encore voulu se mettre en avant seuls, pourraient être intéressés car en équipe, c'est plus rassurant !

Pierre Morand-Fehr, Frantz Jénot, Bernard Leboeuf, Martine Napoléon Jean-Claude Le Jaouen

I – Actualités SEZ

Assemblée générale 2018

Elle a eu lieu le jeudi 24 mai à l'ENV d'Alfort à 14 H 30. Elle a été suivie d'une conférence d'Olivier Fanica sur le thème "Le peintre face à l'animal domestique". Voir Compte-rendu en pages 9 et 10.

Journée d'études 2018

C'est le Groupe spécialisé d'Ethnozootechnie Caprine (GEC) qui a organisé la journée de printemps de la Société d'Ethnozootechnie le 1^{er} juin à Sainte Maure de Touraine (Indre et Loire) dans le cadre des 11^{èmes} Rencontres Annuelles du GEC (1^{er} et 2 juin). Un compte-rendu est en ligne sur le site internet SEZ.

IN MEMORIAM

Jean Boyazoglu, zootechnicien très actif au niveau international nous a quitté le 17 mai dernier à l'âge de 81 ans. Au cours de sa carrière (FAO, EAAP, OIE), il a toujours eu une démarche ethnozootechnique très affirmée : soutien des éleveurs peu favorisés et défenseur de la qualité des produits animaux..., et un faible pour les petits ruminants. Ainsi il a participé à la création du réseau FAO-CIHEAM sur les ovins et les caprins, de l'International Goat Association et de la revue scientifique Small Ruminant Research, etc... Enfin il a été un membre actif de la SEZ. (une évocation plus détaillée de sa carrière sera mise en ligne sur le site internet SEZ).

2 – MANIFESTATIONS

Août 2018

Congrès annuel de l'EAAP : 27 au 31 août 2018

Le 69^{ème} congrès annuel de la Fédération Européenne de Zootechnie, aura lieu à Dubrovnik, en Croatie. L'ATF (Animal Task Force) co-organise sa 6e session spéciale conjointe avec l'EAAP lors du congrès annuel de cette dernière à Dubrovnik, le lundi 27 août après-midi. Le thème choisi cette année « Equilibre production/consommation : l'élevage pour le bien-être humain et la santé de la planète ».

Septembre 2018

Fête de la vache nantaise et des races locales : 7-9 septembre 2018

La huitième édition de cette fête a lieu au Dresny à Plessé en Loire Atlantique. www.vachenantaise.fr

Space Rennes 11 au 14 septembre 2018.

Ce salon mettra en avant les possibilités d'amélioration des conditions de travail des éleveurs. L'excellence sanitaire de l'élevage français sera particulièrement démontrée aux visiteurs étrangers. Et pour la première fois, la race Parthenaise sera à l'honneur. Lieu Parc des expositions de Rennes. www.space.fr

La veille auront lieu : Terre 2018, les Assises de l'élevage et de l'alimentation : 10 septembre 2018

Elles seront l'occasion de faire le point sur les Etats Généraux de l'Alimentation et les différents dossiers chauds de l'agriculture aujourd'hui : Lieu : Couvent des Jacobins – Centre des congrès de Rennes Métropole <http://evenements.ouest-france.fr/assisesdelaterre/>

Octobre 2018

80^{ème} Anniversaire de l'Association des anciens élèves de la Bergerie Nationale de Rambouillet

Contact : 80AAEBN@gmail.com

Programme annuel

Exposition : Bête à laine – Sur les pas du Mérinos d'Arles : 19 mai – 31 décembre 2018

Conçue par le Musée des Alpilles, Musée municipal d'ethnologie et arts graphiques, en collaboration avec la Maison de la transhumance, cette exposition a été inaugurée lors de la 35^{ème} Fête de la transhumance de Saint-Rémy-de-Provence.

Exposition COQ : jusqu'au 30 novembre 2018

Elle se tient au MuséoParc d'Alésia à Alise-Sainte-Reine et au Musée Parc Buffon à Montbard. Ces deux lieux de la Côte d'Or proposent une lecture complémentaire, entre histoire et naturalisme, de ce passionnant emblème français. Contacts : museeparcbuffon@montbard.com contact@alesia.com

Appel à communication

28^{ème} Colloque international d'art roman : Animal et animalité à l'époque romane : 12-14 octobre 2018.

Co-organisé par les associations Terres Romanes d'Auvergne, Archiclassique et le pôle Lecture - Arts - Patrimoine de la ville d'Issoire Lieu : Issoire (Puy-de-Dôme) Animatis – Salle Claude-Nougaro. Renseignements pratiques sur site internet SEZ

3 – PUBLICATIONS ET TRAVAUX DE NOS SOCIETAIRES

Soyez chat ! 40 leçons de sagesse féline : Anne-Claire GAGNON, Larousse, mai 2018, 128 pages, 9,95 euros. L'auteure vous invite à faire une pause avec votre chat, loin de l'agitation permanente, pour marcher, dormir, rêver ou observer la nature à ses côtés. Fiche de presse en ligne sur site internet SEZ

L'animalisme est un anti-humanisme : Jean-Pierre DIGARD, CNRS Editions, mai 2018, 14 euros.

S'il critique et dénonce les dérives des mouvements animaliste, antispéciste et véganien, cet ouvrage n'en reste pas à une telle prise de position. Plus profondément, c'est le rapport des animalistes à leur propre humanité, et leur façon de diaboliser l'homme, qui sont rigoureusement mis en question. Fiche de presse en ligne sur site internet SEZ

Georges CHENET (1881-1951) Itinéraire d'un archéologue, de l'Argonne à la Syrie : Colette MECHIN, édition Terres d'Argonne. Fiche de presse en ligne sur site internet SEZ

Nous avons reçu :

Centrale Canine Magazine ; n° 192 – mars/avril 2018 : à noter au sommaire :

Ange et démon - le chien dans les religions : Julie DELFOUR, pages 11-15,

Le Cursinu Races françaises à faible effectif, pages 38-41.

Centrale canine magazine, n°193 - mai/juin 2018, à noter au sommaire :

Dossier les chiens de la police (3° partie) Sophie LICARI, pages 11-14.

Le Souffle de la Neira, n°65, avril 2018,. Au sommaire notamment :

Suite des dossiers «Noirs» année 1995 et de la biographie des ministres de l'agriculture sous la 5^{ème} République (Philippe VASSEUR.), le plan loup 2018-2023 et une série de témoignages sur le loup.

La revue est en ligne sur le site: www.brebis-noire-velay.org

Maison de la Transhumance – lettre d'information n° 12 juin 2018.

Elle comporte l'éditorial suivant : La valorisation d'une race menacée : L'AOC Brousse du Rove, Luc Falcot, président de l'association de défense des caprins du Rove. www.transhumance.org

L'Ane bleu, n°104, 2° trimestre, avril 2018. Bulletin de l'Association Nationale Des Amis Des Anes (ADADA) Cette association fête cette année les 50 ans de sa création et les 10 ans de sa reconnaissance d'utilité publique. www.assoadada.fr

Association Ferme : N° spécial Races orphelines – mai 2018

Lien : sur site internet SEZ

4 - BIBLIOGRAPHIES ET AUTRES SOURCES D'INFORMATION (FILMS - INTERNET)

Ouvrages :

Des racines et des gènes – une histoire mondiale de l'agriculture, tome 1 : Denis LEFEVRE, L'écopoche, février 2018, 562 pages, 12,50 euros. Dans ce premier volume, Denis Lefèvre nous fait remonter aux racines de cette grande saga, des premiers villages natoufiens près du Jourdain aux grands bouleversements qu'annonce la seconde guerre mondiale.

Les prairies au service de l'élevage - Comprendre, gérer et valoriser les prairies : Sébastien COUVREUR (coord.) Educagri éditions, 2018, 328 pages, 32 euros. Sur la base des ressources existantes recensées par le *RMT Prairies Demain*, cet ouvrage rassemble les messages sur les prairies, en les recentrant sur les idées clés. Il s'intéresse aux prairies à l'échelle de la parcelle, de l'exploitation et du territoire.

Idées reçues et agriculture – parole à la science : sous la direction de Catherine REGNAULT-ROGER, Académie d'agriculture de France, Presses des Mines, 2018, 220 pages, 25 euros. Les questions concernant notre agriculture, notre alimentation ou l'environnement sont au centre du débat sociétal sur l'avenir que nous voulons construire. Plusieurs membres de l'Académie d'agriculture de France, spécialistes de ces questions, ont décidé de faire le point en énonçant des faits objectifs par rapport aux idées fausses véhiculées sur ces sujets.

Alimentation des animaux et qualité de leurs produits, Valérie BERTHELOT (coord.) Lavoisier Tec et Doc, février 2018, 424 pages. Après un chapitre introductif sur la notion de qualité et son sens actuel, cet ouvrage développe les différentes dimensions de cette relation.

Du champ à l'assiette : Patrice BRIDE, Educagri éditions, 2018, 86 pages, 10 euros. L'imaginaire collectif est riche en représentations – de véritables images d'Epinal bien souvent éloignées de ce que peut être la production agricole - onze femmes et hommes livrent ici leur quotidien.

La chaîne de la viande bovine – Production, transformation, valorisation et consommation : Cet ouvrage a pour objectif de faire le point sur la filière viande bovine. Il est signé par une trentaine de co-auteurs, coordonnés par Marie-Pierre ELLIES-OURY et Jean-François HOCQUETTE de l'INRA, édition Lavoisier, Coll. Sciences et Techniques agroalimentaires, 324 pages, 59 euros.

Code de l'animal : éditions LexisNexis, mars 2018, 1058 pages, 49 euros. Ouvrage, réalisé par la fondation «30 millions d'amis» en collaboration les spécialistes du droit Jean-Pierre Marguénaud et Jacques Leroy ; il réunit l'ensemble des dispositions légales et réglementaires applicables aux animaux.

Magazines, dossiers de presse

Maison de la Transhumance : lettre d'information n°11 – avril 2018.

A noter au sommaire :

Editorial : Croire de nouveau en la laine par Patrick FABRE.

Un reportage sur un voyage d'études autour de la laine en Piémont italien.

www.transhumance.org

INRA Productions animales, 2017, volume 30, numéro 5, au sommaire notamment :

Elevage et loups en France : historique, bilan et pistes de solution. M. MEURET, L. GARDE, C.H.

MOULIN, M-O NOZIERES-PETIT, M. VINCENT

Controverses sur la consommation de viande : enseignements d'une analyse sociologique. V. LEGENDRE, P. SANS, S. BARREY, B. BOUTIN.

Filières avicoles –Spéciales Pondeuses Hors-série 2018: L'éleveur et les poules pondeuses, Avril 2018. Ce numéro fait un tour d'horizon de la filière œufs en France. A retenir : La France comptait en 2016, 48,6 millions de poules pondeuses pour une production de 14,3 milliards d'œufs. La France est 1^{er} producteur européen (14%) devant l'Allemagne. Environ 32% des poules sont élevés en systèmes alternatifs. L'objectif est d'atteindre 50% en 2022. Cette modification du système d'élevage représente un coût 500 millions d'euros.

Pourquoi certains oiseaux disparaissent de nos campagnes ? : André FOUGEROUX, in Paysans, n°369, juin 2018, pages 9-12. Les insecticides ne sont pas les seuls en cause ; il y a aussi la réduction des prairies, l'artificialisation des sols agricoles et le développement de leurs prédateurs.

Dossier : L'Occitanie veut rester leader, in Pâtre n°654, mai 2018, pages 16-25. Avec ses 2,25 millions de brebis, soit 1/3 du cheptel national, et ses 11 000 éleveurs (8 800 allaitants et 2 200 laitiers) elle est la première région ovine française. La région souhaite renforcer ses deux filières.

Des liens pour accéder aux documents suivants :

L'ANSES vient de faire paraître **une nouvelle définition du bien-être animal**. Elle a l'avantage de s'appuyer sur les dernières connaissances scientifiques élaborées.

<https://www.anses.fr/fr/content/1%E2%80%99anses-propose-une-d%C3%A9finition-du-bien-%C3%AAtre-animal-et-d%C3%A9finit-le-socle-de-ses-travaux-de>

Passé, présent et futur de l'utilisation des antibiotiques en élevage : Arlette LAVAL, Académie d'Agriculture de France, mars 2017, 13 pages www.academie-agriculture.fr

Jean-Marie Devillard a communiqué différentes informations sur **Le dromadaire et sa domestication** ; les liens correspondants sont en ligne sur le site internet SEZ.

Le festival Pint of science (une pinte de science) organise tous les ans des rencontres entre des scientifiques et le grand public, dans des lieux conviviaux et autour d'un verre. Dans le cadre de l'édition 2018, Etienne Verrier a participé à Orsay (Essonne) à une rencontre sur le thème "L'homme au coeur de la sélection animale" : <https://pintofscience.fr/event/lhomme-au-cur-de-la-slection-animale>

IDELE-PREMIERE

Parmi les différents articles de la Lettre en ligne de l'Institut de l'Elevage : www.idele.fr, à noter :

Idele n° 562 du 28 mars 2018

A la une : Dispositif génétique : Chiffres clés Ruminants 2017 : Au cours des 10 dernières années, les progrès génétiques et phénotypiques enregistrés en France pour les espèces de ruminants ont été remarquables. Les niveaux de production s'améliorent constamment. Ainsi, pour les vaches laitières Prim'Holstein, entre 2006 et 2016, les gains phénotypique et génétique en lait ont été respectivement de + 826 kg et + 808 kg. Les races de bovins viande, les races ovines (lait et viande) et caprines ont connu la même dynamique.

Idele n° 565 du 19 avril 2018

A la une : Projet ORGUE : Organisation du travail, durabilité sociale et transmissibilité des grandes exploitations laitières à la française : Le projet propose d'étudier les modes d'organisation du travail dans les grandes exploitations bovins lait et d'en évaluer la durabilité sociale.

Idele n° 566 du 27 avril 2018

2017 – L'année économique ovine – Perspectives 2018

Idele n° 567 du 4 mai 2018

Lancement de l'UMT SesAM : Agréée en octobre dernier, cette Unité Mixte Technologique associe de manière contractuelle, pour 5 ans, les équipes R&D de l'INRA, de VétAgro Sup, de l'Institut de l'Élevage et de l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation (IFCE) travaillant sur un même territoire autour d'un thème commun : les Services rendus par les Systèmes Allaitants Multiperformants, pour les espèces bovine, ovine, caprine et équine.

Idele n° 569 du 25 mai 2018

A la Une : Comment les filières lait « bio » se développent en Europe du Nord Ce Dossier Économie de l'Élevage présente une analyse comparée des filières laitières biologiques de l'Allemagne, le Danemark, l'Autriche et le Royaume-Uni. Dans ces quatre pays, elles se sont développées plus précocement et plus rapidement qu'en France. Chacune garde toutefois des traits typiquement nationaux, finalement proches de ceux des filières laitières conventionnelles. . (Dossier Economie n°482– 10 euros)

Idele n° 570 du 31 mai 2018

Le marché mondial de la viande bovine : La hausse de production chez les grands exportateurs mondiaux et l'explosion de la demande asiatique ont boosté les échanges mondiaux de viande bovine en 2017. Ce constat de croissance se répètera en 2018. Mais 2018 sera aussi l'année de tous les dangers pour le bœuf européen, monnaie d'échange dans les négociations d'accords bilatéraux. (Dossier Economie n°489 - mai 2018)

Marchés mondiaux des produits laitiers : En 2017, l'Union européenne et la Chine ont confirmé leur rôle majeur sur l'équilibre des marchés mondiaux. D'un côté, la production laitière européenne a été relancée grâce au redressement du prix du lait. De l'autre, la vigoureuse demande chinoise a reposé sur des importations croissantes et de plus en plus diversifiées de produits laitiers. (Dossier Economie n°490 - juin 2018)

5 - NOUVELLES BREVES

Le fromage Cœur de Massif cherche des producteurs : Depuis son lancement en octobre 2015, le nombre d'exploitations laitières a augmenté ; elles sont aujourd'hui une vingtaine. Les fabrications sont passées de 33 tonnes en 2016 à 45 tonnes en 2017. Le potentiel du marché est estimé à 80 tonnes. (Réussir lait 4 avril 2018).

Cahier des charges en filière Comté C'est désormais officiel : la mention « le robot de traite est interdit » apparaît désormais dans le cahier des charges du Comté réactualisé. Cette demande du Comité interprofessionnel de gestion du Comté (CIGC) vient d'être acceptée par la Commission européenne. Ainsi, le cahier des charges encadre chaque étape de fabrication du Comté : la traite par l'agriculteur, le décaillage de la cuve par le fromager et le tri des fromages par l'affineur. Le Comté c'est 2600 exploitations pour 702 millions de litres de lait et un marché de 58 000 t de fromage vendu. En 2017, le prix du lait a été de l'ordre de 530 euros/1000 l de lait. (RéussirLait 7 juin 2018)

www.comte.com/fileadmin/upload/mediatheque/documents_pdf/CDC_Comt%C3%A9_JOCE_7juin2018.pdf

Allemagne : vers un label officiel sur le bien-être animal : La ministre allemande de l'Agriculture vient de jeter les bases d'un label officiel pour étiqueter les produits sur le bien-être animal, a indiqué le 7 juin l'Ifip dans sa note de conjoncture mensuelle. Ce projet, discuté avec des associations d'agriculteurs, de protection animale et de consommateurs, doit être finalisé en 2020/2021. Il s'agira d'un étiquetage volontaire selon trois niveaux de bien-être animal.

Abattage

Vidéosurveillance dans les abattoirs : Les députés ont adopté un amendement en faveur d'une expérimentation de caméras aux postes de saignée et de mise à mort. Elle portera sur deux ans et sera soumise à l'accord des représentants du personnel. Ces vidéos seront consultables en interne, à des fins d'autocontrôle, et par les services vétérinaires. Cette expérimentation est présentée comme un compromis entre protection animale et droit des salariés.

Abattage mobile : L'article 13 du projet de loi Agriculture et Alimentation a été adopté par l'Assemblée Nationale le 28 mai. Il valide la mise en place d'une expérimentation pendant quatre ans de l'abattage mobile. Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation de la viabilité économique du dispositif et de l'impact sur le bien-être animal. (Réussirviande 29/5 et 1/6).

La Cour de justice européenne souhaite encadrer l'abattage rituel des animaux : Elle précise que l'abattage rituel des animaux ne peut se faire que dans des sites agréés.. Concilier le bien-être animal avec le respect des rites religieux. C'est à cet exercice délicat que s'est livré la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE), en rendant son arrêt, mardi, après avoir été saisi par le tribunal de première instance néerlandophone de Bruxelles. L'intégralité du texte de Romain Subtil (lacroix.com du 31 mai 2018). est en pièce jointe sur le site internet SEZ.

6 - DES DEPECHEES DU SITE AGRISALON A CONSULTER SUR : www.agrisalon.com

Sécurité alimentaire : La Commission européenne, tirant les leçons de la polémique autour du renouvellement de la licence du glyphosate dans l'UE, a dévoilé mercredi des propositions visant à rendre plus transparent le processus d'évaluation scientifique sur lequel se basent les autorisations en matière de sécurité alimentaire. (dépêche du 11/04)

Les députés contre les pratiques trompeuses : Finis les « steaks de soja », « merguez vegan » et autres « goût bacon », les produits alimentaires contenant une part significative de matières d'origine végétale ne pourront plus être présentés comme de la viande, ont décidé jeudi les députés français. (dépêche du 20/04)
De son côté, l'une des principales organisations agricoles américaines a apporté mardi son soutien à une pétition réclamant un étiquetage différenciant mieux la viande animale des aliments à base de protéines végétales ou de cellules (dépêche du 11/04)

Les « œufs de France » arrivent sur le marché : Après la viande de veau, de bœuf, de porc, chevreau, lapin, agneau, volaille, mais aussi les fleurs, les pommes de terre et les fruits et légumes, qui ont tous adopté le label garantissant la traçabilité de leurs produits à l'intérieur des frontières, les œufs afficheront à partir de la rentrée le logo bleu-blanc-rouge représentant une carte de France stylisée. (dépêche du 24/04)

Rapport ANSES : Chargée d'évaluer l'efficacité et l'innocuité des alternatives aux antibiotiques en élevage, l'agence nationale de sécurité sanitaire souligne « l'hétérogénéité » des données disponibles et propose aux filières animales de sélectionner les classes d'alternatives qui les intéressent avant de les étudier. (dépêche du 27/04)

Agriculture biologique

Conversion : La Fnab et l'OP Lait bio de France appellent les éleveurs laitiers à la conversion de leurs cheptels afin de répondre à une demande toujours croissante et insistent pour qu'ils bénéficient d'un appui technique. (dépêche du 02/04)

Plan bio : Le gouvernement va engager 1,1 milliard d'euros de crédits vers les agriculteurs qui font le pari du bio, pour répondre à l'explosion de la demande. Cette augmentation de 62 % par rapport au précédent plan de soutien à la production bio, doit permettre de faire passer de 6,5 à 15 % les terres cultivées en bio d'ici 2022. (dépêche du 06/04)

Alimentation bio : De nouvelles règles de certification et de contrôle des produits alimentaires bio vont entrer en vigueur dans l'Union européenne en 2021 Cela doit notamment permettre de garantir que les produits biologiques importés sont conformes aux normes de l'UE. (dépêche du 19/04)

Cantines publiques : Les repas dans la restauration collective publique devront comprendre, au plus tard en 2022, au moins 50 % de produits issus de l'agriculture biologique ou tenant compte de la préservation de l'environnement, ont voté jeudi les députés en commission. (dépêche du 17/04)

Réforme des tables d'alimentation de l'INRA : La réforme des tables de l'Inra, initiée en 2010, est désormais effective. L'objectif était de mieux prédire les réponses des animaux selon les rations proposées. Ainsi, les apports répondant à des besoins stricts et prédéfinis sont remplacés par des objectifs de production et des réponses animales hypothétiques qui permettent à l'éleveur de choisir la ration la plus adaptée à son système. La nouvelle édition des tables d'alimentation de l'Inra, publiée dans un livre de 640 pages en anglais, devrait rapidement paraître en français. (dépêche du 19/04)

Le préfet rejette le projet de ferme aux 4000 bovins : La demande de l'agriculteur pour être autorisé à exploiter un élevage de 3 910 bovins destinés à l'exportation, 240 bovins à l'engraissement et 320 vaches allaitantes sur la commune de Digoin (71), est rejetée. Cette décision s'appuie sur l'avis défavorable du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (dépêche du 04/05)

Plan Ours 2018-2028 : Signé le 9 mai par le ministre de la transition écologique Nicolas Hulot. Le « plan d'action national », qui prévoit aussi des mesures de soutien aux éleveurs face aux prédatons, intervient après l'annonce en mars de la réintroduction à l'automne de deux ours femelles dans les Pyrénées-Atlantiques. Selon un nouveau décompte officiel du Réseau ours brun (ROB), l'effectif était de 43 individus en 2017. Les études montrent que la population doit être d'au moins 50 individus matures pour être viable dans les Pyrénées françaises, avec notamment l'existence d'échanges entre les différents noyaux afin de réduire les problèmes de consanguinité. Fin avril, plus de 1 200 bergers, agriculteurs et élus de tous bords avaient défilé à Pau contre la réintroduction d'ours, à leurs yeux incompatibles avec les activités pastorales. (dépêche du 14/05)

Prix des terres 2017 : A 5 990 €/ha en moyenne en 2017, le prix des terres et prés libres a baissé de 0,8 % en un an. Une grande première depuis 1996 que les représentants des Safer justifient par la faiblesse répétée des revenus agricoles. Ce chiffre national cache cependant d'importantes disparités Au-delà de cette évolution inédite du prix des terres, les Safer pointent du doigt une artificialisation des terres en forte hausse (+ 24 % en un an). Par ailleurs, les acquisitions de terres agricoles par des sociétés financières ont représenté 12,6 % du nombre de transactions réalisées en 2017, contre 5,1 % en 2016. (dépêches des 02/06 et 31/05)

Contrôles PAC : De nouvelles règles européennes en matière de simplification et de modernisation de la Pac sont entrées en vigueur le 22 mai 2018, offrant la possibilité de remplacer les contrôles physiques sur les fermes par un système de contrôles automatisés basés sur l'analyse des données satellitaires. Les deux satellites Sentinel-2 de l'Union européenne permettent de cartographier en haute résolution la terre entière en seulement 5 jours. (dépêche du 30/05)

Parc naturel régional de l'Aubrac : Le décret a été officiellement publié jeudi 26 avril 2018. Le parc concerne 6 communes, soit 36 000 habitants. L'Aubrac est connu avant tout pour sa race bovine du même nom, l'élevage étant la première économie du massif. Hier en voie de disparition, la race connaît un renouveau grâce à la mobilisation des éleveurs, le troupeau passant de 30 000 têtes au plus fort du déclin, dans les années 70, à plus de 210 000 aujourd'hui. (dépêche d 02/06)

Apiculture : La France va lancer un état des lieux national précis des mortalités d'abeilles, a annoncé le ministère de l'agriculture jeudi, au soir d'une mobilisation des apiculteurs pour réclamer des aides exceptionnelles et un environnement plus favorable aux pollinisatrices. Depuis plusieurs années, les apiculteurs subissent des pertes moyennes de 30 % de leurs cheptels en hiver, selon l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf). « Aujourd'hui, on a franchi un cap supplémentaire », avec des taux de mortalité pouvant grimper à 40, 50 voire 80 %, a indiqué Gilles Lanio, président de l'Unaf. (dépêche du 08/06)

Fond de portage foncier en région Ile de France : Suite au vote du Pacte agricole par le Conseil régional d'Île-de-France, l'Agence des espaces verts (AEV) a été chargée de créer un fonds régional de portage foncier. L'objectif : favoriser l'installation des agriculteurs et le maintien de l'activité agricole en zone francilienne. Cette initiative vise à préserver l'activité agricole francilienne, qui occupe encore 48 % des surfaces avec des productions diversifiées (grandes cultures, élevage et maraîchage), mais a perdu 14 000 ha et 26 % de ses agriculteurs en 15 ans. . (dépêche du 08/06)

Société d'Ethnozootechnie

- Président : B. Denis, 5 avenue Foch, 54200 TOUL. Tél : 03 83 43 06 45

- Secrétaire-Trésorière : Mme M. Monod, 4 rue P. Brossolette 92300 Levallois-Perret, 01 47 31 27 89, marianemonod@gmail.com

Pour toute information à faire paraître dans la Lettre et sur le site : Louis Montméas, 70 B rue Béranger 21000 Dijon : louis.montmeas@orange.fr

Site de la Société d'Ethnozootechnie : <http://www.ethnozootechnie.org>